

2017

ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-PROFESSIONNELS

Peggy BOTTOLIER

Directrice

Valérie THIVET

Chef de service

12 boulevard Jean Jaurès
54000 Nancy

Tél. : 03 83 27 31 02

Fax : 03 83 27 30 96

Courriel :

sef@asso-ars.org



Des projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



MISSION

Réalisation d'actions individuelles et/ou collectives, en partenariat avec les financeurs, destinées :

- à élaborer avec les publics accueillis un parcours d'insertion professionnelle et contribuer ainsi à la mise en œuvre de leur projet professionnel,
- à faciliter le retour à la vie professionnelle en levant les freins à l'emploi.

ACTIONS EFFECTUÉES

■ **Accompagnements socioprofessionnels – Nancy Couronne**

140 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA

■ **Accompagnements socioprofessionnels – Public spécifique – Nancy Couronne**

90 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA sans domicile fixe

■ **Accompagnements socioprofessionnels – Lunévillois**

37 accompagnements individuels de 6 mois pour des bénéficiaires du RSA

■ **Accompagnements socioprofessionnels – Terres de Lorraine**

35 mesures de 6 mois pour des bénéficiaires du RSA

Financement Conseil Départemental 54

■ **Mobilisation sur le Projet Professionnel – Lunévillois**

1 action collective destinée aux demandeurs d'emploi sans projet professionnel arrêté
– 15 personnes

■ **Mobilisation sur le Projet Professionnel – Baccarat**

1 action collective destinée aux demandeurs d'emploi sans projet professionnel arrêté
– 15 personnes

■ **Dispositif de Sécurisation de Parcours – Terres de Lorraine**

1 conseillère socioprofessionnelle détachée depuis septembre 2014 sur cette action qui comporte deux volets :

- suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion, de 60 personnes en simultané
- suivi des situations des personnes prises en charge par les dispositifs d'insertion par l'activité économique du territoire

Cofinancement Fonds social européen et Conseil Départemental 54

■ **Accompagnement des personnes en contrat aidé non insertion dans l'ARS**

20 personnes suivies

Activité

565 personnes accompagnées

(hors Dispositif de Sécurisation de Parcours) dont :

132 femmes soit 23 %

433 hommes soit 77 %

294 personnes ont quitté le dispositif, dont :

48 personnes ont accédé à une activité professionnelle

31 CDI / CDD

17 CDDI / CAE / CUI

3 personnes ont accédé à une formation qualifiante

67 personnes sont sorties du dispositif RSA avant la fin de leur accompagnement

161 relais après levée des freins majeurs

4 abandons

8 personnes incarcérées

3 personnes décédées

271 personnes sont toujours suivies au 31 décembre 2017

Profil type d'un bénéficiaire



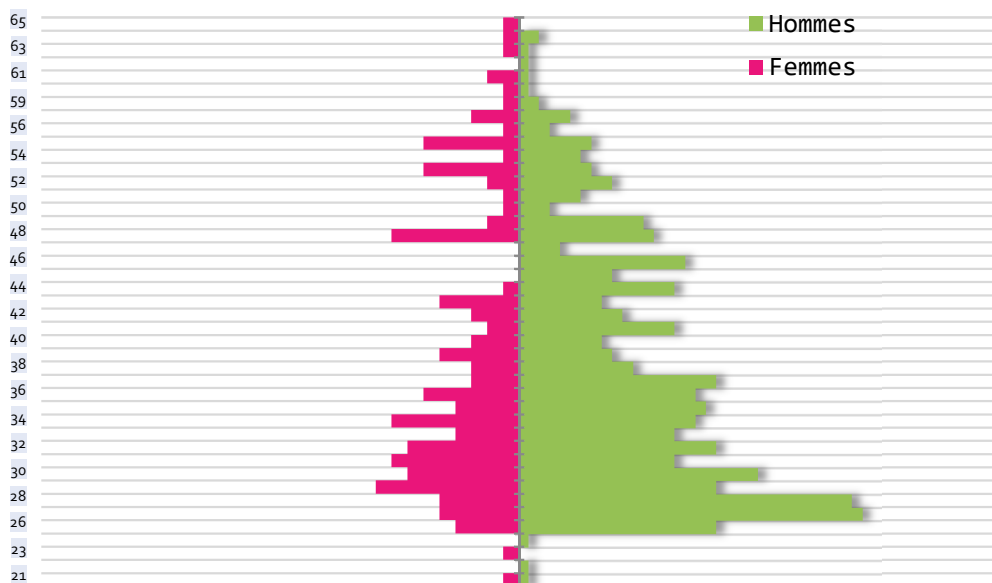
Dont

96 % de bénéficiaires du RSA

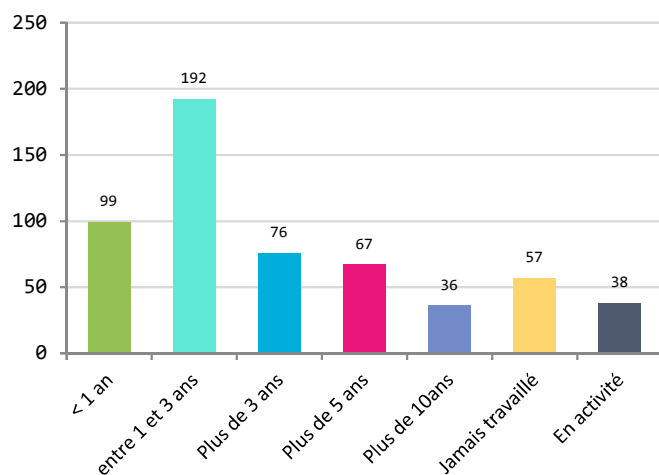
3,5 % de personnes handicapées

II. CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

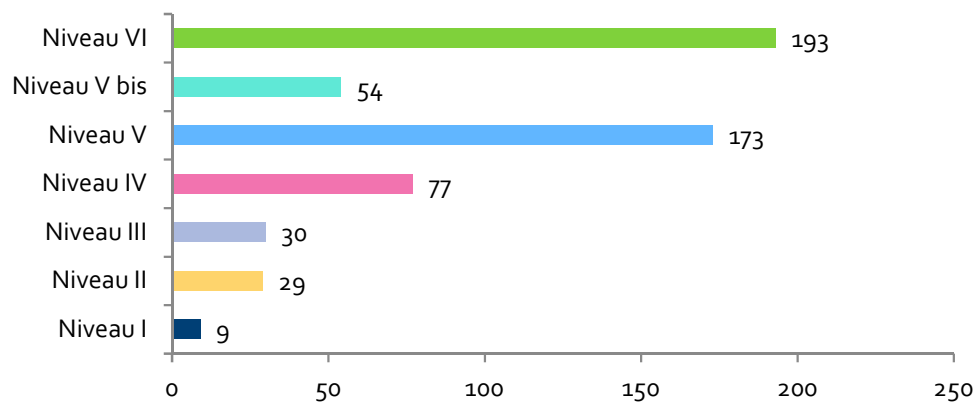
Pyramide des âges



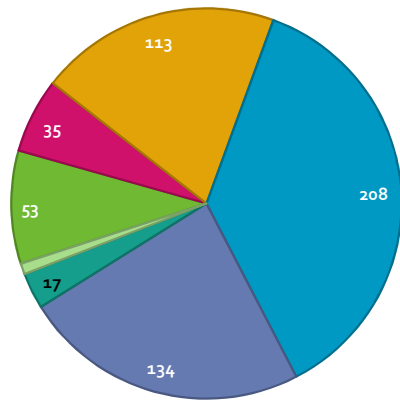
Durée d'inactivité



Niveau de formation

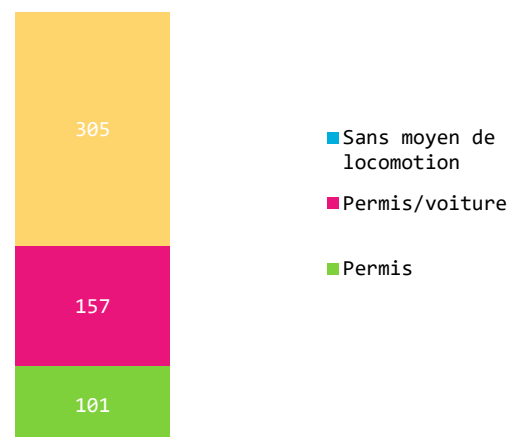


Durée antérieure d'activité



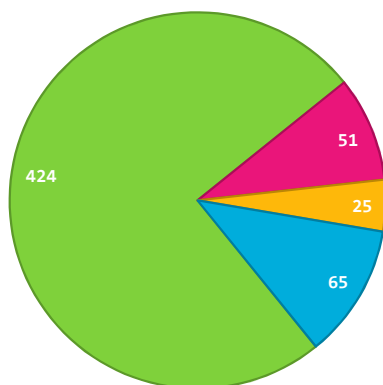
- Jamais travaillé
- Entre 1 et 3 ans
- Plus de 10 ans
- Moins d'un an
- Entre 3 et 10 ans
- Travail à l'étranger

Mobilité



- Sans moyen de locomotion
- Permis/voiture
- Permis

Situation familiale



- Isolé
- Isolé avec enfant
- Couple sans enfant
- Couple avec enfant

Durée moyenne
de prise en
charge
5 mois

DETAIL DES ACTIONS

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL – BENEFICIAIRES DU RSA CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Convention de 140 mesures en continu mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Nancy Couronne).

OBJECTIFS

L'action s'inscrit dans l'axe Accompagnement Socio Professionnel du Pacte Territorial Insertion dont l'objectif est d'accompagner les bénéficiaires du RSA afin de les aider à s'insérer durablement dans l'emploi.

Pour atteindre cet objectif, l'action vise à :

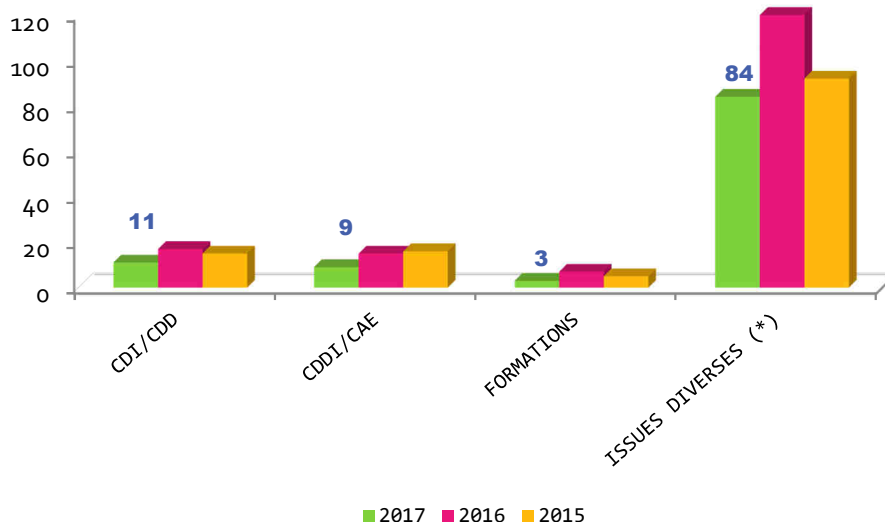
- Proposer un accompagnement complet et renforcé
- Permettre la levée des freins
- Travailler le projet professionnel des bénéficiaires
- Favoriser l'appropriation et la maîtrise des techniques de recherche d'emploi

PUBLICS CONCERNES

L'action s'adresse au public bénéficiaire du RSA habitant sur NANCY couronne soumis aux droits et devoirs, nécessitant un accompagnement renforcé pour permettre l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle.

	2015	2016	2017
Nbre de personnes accompagnées	261	237	222
Nbre de personnes sorties	128	159	107
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	133	78	115

SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement

ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL- PUBLIC SANS DOMICILE FIXE - BRSA - CONSEIL DEPARTEMENTAL - NANCY COURONNE

Convention de 90 mesures en continu mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle via le SESI de Nancy Couronne suite à un constat fait en 2012 selon lequel il est nécessaire de proposer un accompagnement spécifique, adapté au public Sans Domicile Fixe bénéficiaire du RSA.

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette convention est de permettre aux personnes Sans Domicile Fixe de se repérer dans le temps et l'espace, de bénéficier d'un accès aux droits et aux soins et surtout de faciliter une mise en logement. A cet effet, le Service Emploi Formation travaille en étroite collaboration avec les services d'accueil et d'urgence de l'ARS.

PUBLICS CONCERNES

A la demande du Conseil Départemental qui cherchait à mettre en place une action d'accompagnement adaptée aux bénéficiaires du RSA sans domicile fixe de Nancy Couronne, un travail sur les modalités d'accompagnement pouvant correspondre à ce public a démarré en 2012.

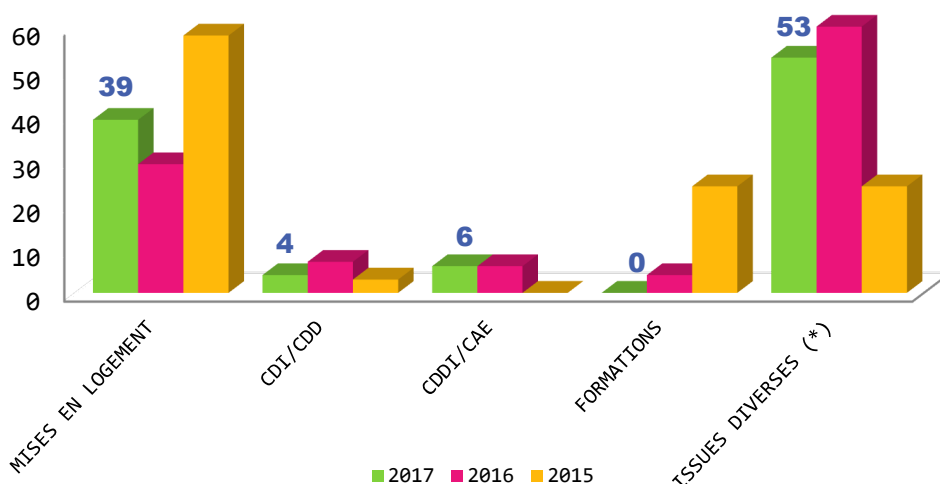
En 2013, suite à cette étude, à la mise en place des premiers suivis et au bilan positif, le SESI a décidé de formaliser l'accompagnement de ce public spécifique dans une convention dédiée.

Depuis, l'accompagnement s'est poursuivi dans une logique d'amélioration continue, avec une convention de 50, puis de 70 et 90 accompagnements sur un an.

Les spécificités du public ont nécessité d'adapter l'accompagnement pour faire face à des difficultés accrues. L'équipe du SEF a développé une étroite collaboration avec les travailleurs sociaux du 32 D'la Rue et du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) dès le démarrage de cette convention, afin de garantir une prise en charge globale et cohérente. Cela a permis également de maintenir le lien avec la personne et de la sensibiliser au rôle des différents intervenants dans son parcours. Il est proposé un rythme d'un rendez-vous par mois aux personnes accompagnées.

	2015	2016	2017
Nbre de personnes accompagnées	129	144	176
Nbre de personnes sorties	54	77	102
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	75	67	74

SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(*) Orientation Pôle Emploi – Sortie dispositif RSA, ...

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL-BRSA- CONSEIL DEPARTEMENTAL - LUNEVILLOIS

Convention avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Lunéville), pour 37 mesures.

Accompagnement ayant lieu dans les locaux du CCAS de Lunéville, à raison d'un rendez-vous tous les quinze jours pour chaque bénéficiaire.

OBJECTIFS

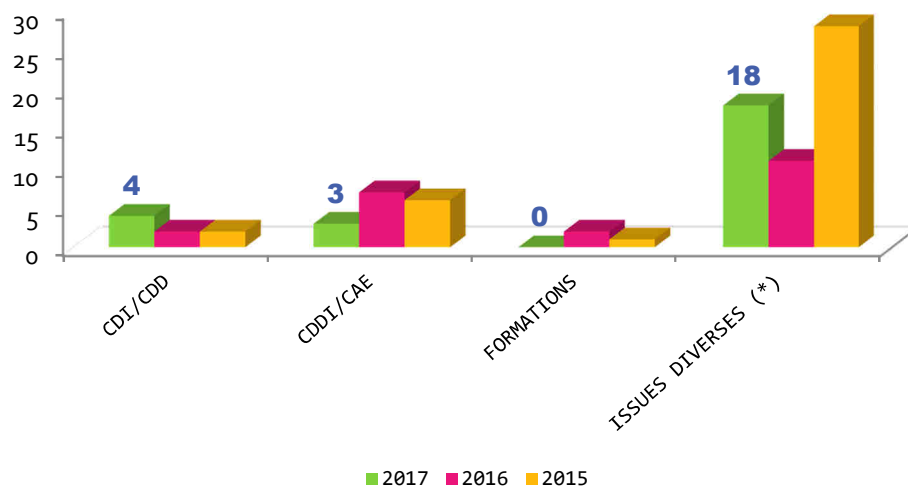
Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, dont le projet professionnel est peu défini ou reste à consolider.

PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA domiciliés prioritairement sur le secteur de Lunéville centre

	2015	2016	2017
Nbre de personnes accompagnées	58	50	70
Nbre de personnes sorties	38	22	25
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	20	28	45

SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(*) Réorientations, sorties RSA ...

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL-BRSA- CONSEIL DEPARTEMENTAL-TERRES DE LORRAINE

Convention de 35 mesures de 6 mois avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Terres de Lorraine).

Les rendez vous ont lieu dans les Centres Médicosociaux de Toul, Neuves Maisons et Vézelize ainsi qu'à la Mission Locale de Toul à raison d'un rendez vous tous les quinze jours pour chaque bénéficiaire.

OBJECTIFS

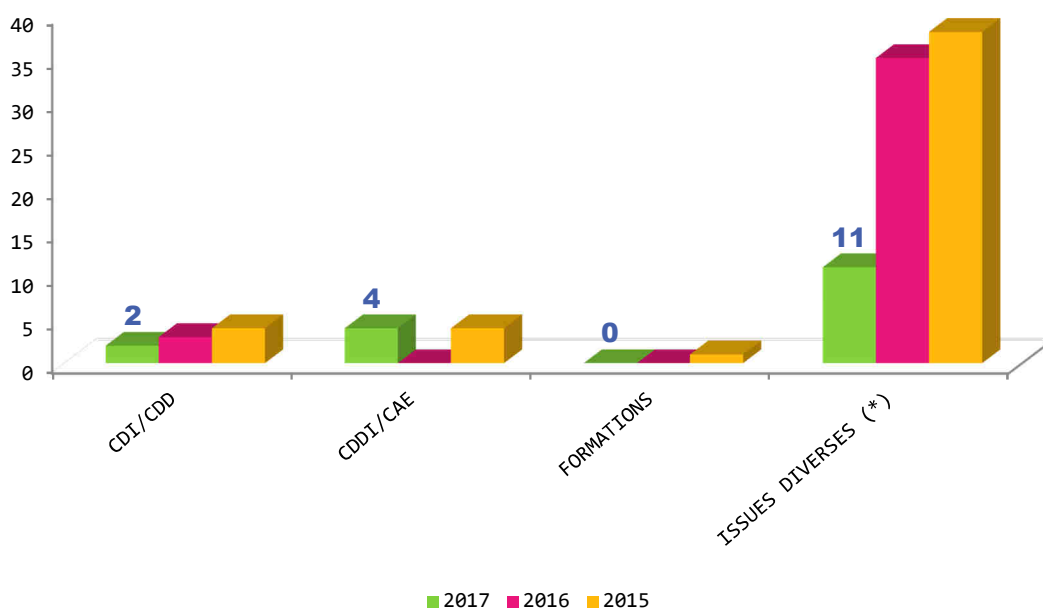
Accompagner des bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion sociales et professionnelles.

PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA orientés par Pôle Emploi, ou d'autres référents dans le cadre d'un parcours socioprofessionnel (centre médicosocial, CCAS...)

	2015	2016	2017
Nbre de personnes accompagnées	52	42	37
Nbre de personnes sorties	52	42	17
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	0	0	20

SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement,

MOBILISATION SUR LE PROJET PROFESSIONNEL – LUNEVILLE et BACCARRAT CONSEIL DEPARTEMENTAL LUNEVILLOIS et PLIE du GRAND NANCY et du LUNEVILLOIS

Les actions qui se sont déroulées sur Lunéville et Baccarat ont été financées par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT du Lunévillois) et le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois grâce à des Fonds Européens.

Ces actions sont menées par deux conseillères socioprofessionnelles, elles se déroulent autour d'interventions collectives et de suivis individualisés, à raison de 2 journées par semaine sur 3 mois.

OBJECTIFS

Permettre à chaque bénéficiaire de s'engager dans une recherche d'emploi et /ou de formation :

- en construisant un projet réaliste au regard de ses capacités, de sa mobilité, du marché de l'emploi
- en se donnant les moyens de mettre en œuvre ce projet (organiser la garde d'enfants, obtenir le permis de conduire, ...).

Le but est de faire en sorte que la personne reprenne contact avec le monde de l'entreprise, avec notamment une enquête-métiers ou parfois une immersion en entreprise.

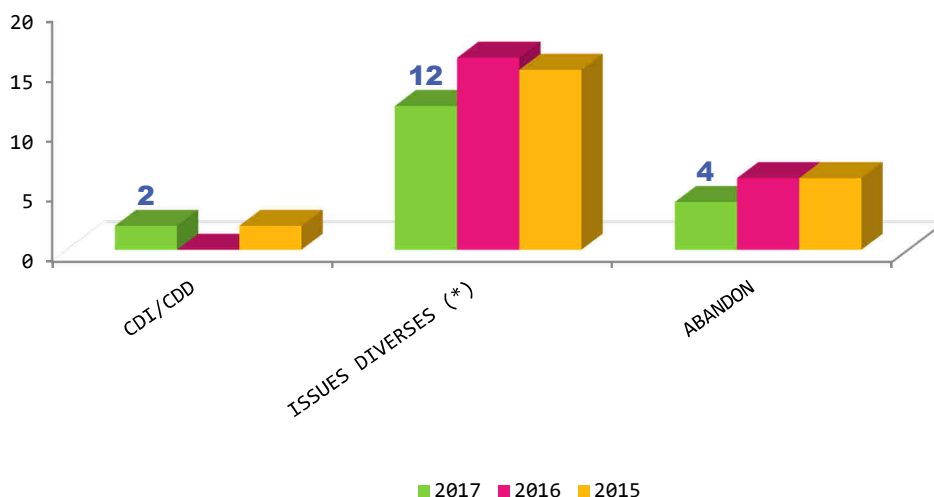
A la fin de l'action, les différents partenaires (Pôle Emploi, assistantes sociales, Entraide Chômeurs, ...) se rencontrent lors des comités techniques afin d'assurer les relais pour poursuivre la mobilisation et aboutir à l'emploi ou la formation.

PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA ou non du Lunévillois

	2015	2016	2017
Nbre de personnes accompagnées	27	37	18

SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(*) Poursuite accompagnement, changement RU, réorientation sociale...



Des projets sont cofinancés par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



DISPOSITIF DE SECURISATION DE PARCOURS CONSEIL DEPARTEMENTAL TERRES DE LORRAINE ET PLIE TERRES DE LORRAINE

Cette action est portée conjointement par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT Terre de Lorraine et la MEEF via le PLIE Terres de Lorraine par une convention couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Elle a pour objet de sécuriser les parcours d'insertion de personnes issues du Territoire Terres de Lorraine et intégrées sur un parcours PLIE. Elle a pour finalité d'éviter au maximum les ruptures de parcours.

LES OBJECTIFS

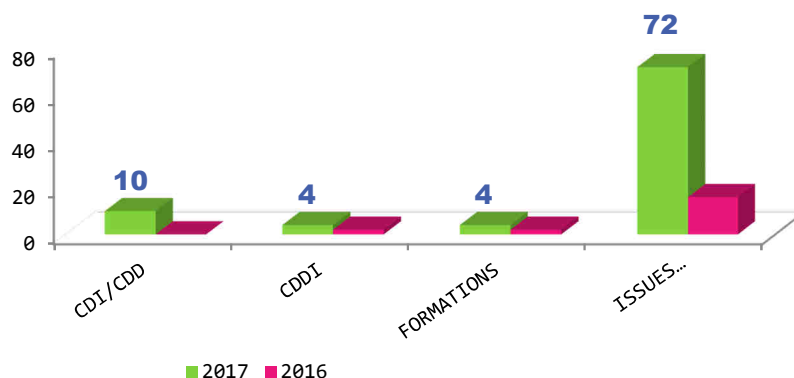
- Assurer le suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion, de 60 personnes en simultanément dont 50 % de bénéficiaires RSA sur une durée de 6 mois renouvelable au maximum une fois.
- Assurer le suivi des situations des personnes prises en charge par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique en participant à l'ensemble de Comités Techniques.

LES MODALITES D'INTERVENTION

- Réalisation d'un diagnostic de la situation sociale et professionnelle de la personne.
- Entretien individuel tous les mois avec des contacts téléphoniques ou mails si besoin, les entretiens se dérouleront au plus près des personnes (Toul, Neuves-Maisons, Saintois, Colombey, ...).
- Veille des situations 6 mois après la sortie en emploi.
- Mobilisation des outils existants sur le territoire.
- Des actions collectives pourront être mises en place en fonction des besoins des personnes accompagnées.

	2016	2017
Nbre de personnes accompagnées	130	119
Nbre de personnes sorties	71	90
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	59	29

SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES SALARIES DE L'ARS EN CONTRATS AIDES NE RELEVANT PAS DES CHANTIERS D'INSERTION

Financement par les dispositifs de l'ARS où travaillent les personnes en contrats aidés.

OBJECTIFS

Evaluation de la situation

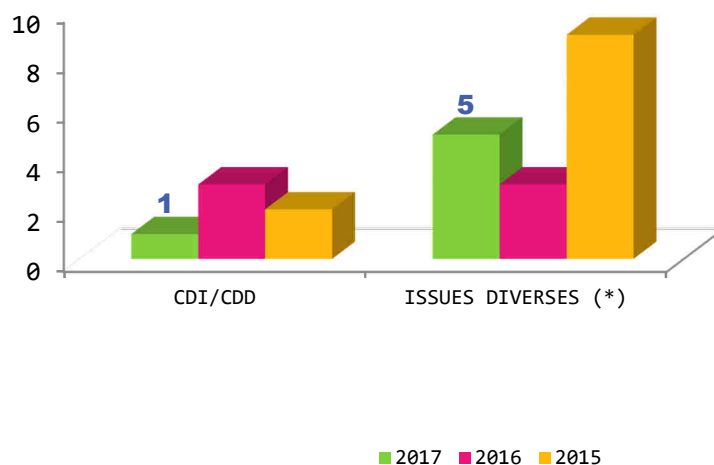
Aide dans les démarches de recherche d'emploi et/ou de formation pendant la durée de leur contrat de travail.

PUBLICS CONCERNES

Personnes salariées dans l'ARS en contrats aidés (hors chantiers d'insertion)

	2015	2016	2017
Nbre de personnes accompagnées	17	16	20
Nbre de personnes sorties	1	7	6
Nbre de personnes encore suivies au 31/12	16	9	14

SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement,

Perspectives 2018 : ASP 1

- Des rencontres avec différents partenaires sont prévues au cours du premier trimestre afin d'aborder différents dispositifs et procédures en matières d'accès au logement et aux droits :
- les Maisons Relais (conditions d'accès, public, missions, etc),
- AMLI (organisation, présentation du dispositif 0 expulsions et 10000 logements accompagnés)
- AVDL (présentation des différentes étapes de la procédure d'expulsion locative)
- MP 177 (présentation du dispositif, échanges sur les modalités de collaboration entre nos deux services).
- Des rencontres avec les bailleurs sociaux : notre Chef de service rencontre régulièrement (environ une fois par mois) certains bailleurs sociaux afin d'aborder , suivre et soutenir les demandes de logement en cours pour nos bénéficiaires.
- Une formation sur le droit des étrangers sera organisée au cours du premier trimestre avec l'organisme : Forum Réfugié, afin d'améliorer notre prise en charge du public issu de l'asile. Cette formation s'adressera à l'ensemble de l'équipe du Service Emploi Formation.
- Un travail est en cours avec l'entreprise Escape sur la création d'un logiciel partagé qui permettra de développer le partenariat avec les autres services de l'Association, pour la mise en place d'actions collectives communes.
- Nous poursuivons l'organisation d'ateliers collectifs, avec une ouverture vers d'autres partenaires, en lien avec la mise en place du logiciel partagé cité ci-dessus.

Perspectives DOM

Afin d'améliorer notre prise en charge de ce public qui connait de multiples freins, et en s'appuyant sur les difficultés rencontrées en 2017, de nouvelles actions sont en cours. Ces dernières permettront d'appréhender au mieux les problématiques que nos bénéficiaires rencontrent, mais également d'affiner notre pratique et nos connaissances.

Pour exemples :

- Des rencontres trimestrielles avec les travailleurs sociaux du SAO seront instaurées durant le 2^{ème} trimestre 2018 afin de faire un point sur les situations individuelles communes. Ces rencontres ont pour objectif de renforcer nos liens avec ce service pour mobiliser davantage notre public et ajuster nos actions.
- Des rencontres avec différents partenaires sont prévues au cours du premier trimestre afin d'aborder différents dispositifs et procédures en matières d'accès au logement et aux droits :
 - les Maisons Relais (conditions d'accès, public, missions, etc,
 - AMLI (organisation, présentation du dispositif 0 expulsions et 10000 logements accompagnés)
 - AVDL (présentation des différentes étapes de la procédure d'expulsion locative)

- MP 177 (présentation du dispositif, échanges sur les modalités de collaboration entre nos deux services)
-
- Une formation sur le droit des étrangers organisée en mars et avril 2018 avec l'organisme Forum Réfugié, afin d'améliorer notre prise en charge du public issu de l'asile. Cette formation s'adresse à l'ensemble de l'équipe du Service Emploi Formation.

 - Un projet est en cours avec Escape sur la création d'un logiciel partagé qui permettra de développer le partenariat avec les autres services de l'Association pour la mise en place d'actions collectives communes.

 - Des liens avec le SIAO ont été constitués : nous avons désormais connaissance des demandes d'orientations en cours en CHRS et autres dispositifs d'hébergements de nos publics. Ceci nous permet d'anticiper les perspectives de sorties de nos bénéficiaires et de les informer rapidement d'un éventuel relais à envisager.

 - Des rencontres avec les bailleurs sociaux : notre Chef de service rencontre régulièrement (environ une fois par mois) certains bailleurs sociaux afin d'aborder, suivre et soutenir les demandes de logement en cours pour nos bénéficiaires.

 - Un travail est prévu avec l'équipe du MP 177 pour la création d'une fiche explicative reprenant les missions respectives des travailleurs sociaux du SEF et celles du MP 177 et détaillant les droits et devoirs des bénéficiaires du RSA. Cette fiche pourrait être ensuite traduite pour les migrants.

 - La participation à une intervention du SAMU Social : l'ensemble des conseillères du service vont participer à une intervention du SAMU Social en début d'année 2018. Cela leur permettra de rencontrer les usagers dans leur quotidien, d'échanger avec eux dans leur contexte et ainsi approfondir la collaboration avec l'équipe du « 32 D'la Rue ».

